

SAPINS DE NOËL

Cette année, votre commune est à même de mettre des sapins de Noël à disposition de ses habitants.

Ces sapins doivent impérativement être commandés à l'avance auprès du Greffe municipal, ceci au moyen du bulletin ci-dessous.

La distribution aura lieu le :

Samedi 8 décembre 2018
de 8h00 à 11h00 devant le local de la voirie

Prix CHF 20.- / pièce
A payer sur place lors de la distribution



Nous remercions chaque personne de bien vouloir attendre la présence des responsables pour la distribution.

Aucun sapin ne sera distribué sans commande préalable auprès du Greffe municipal.

Dernier délai de commande : vendredi 30 novembre 2018

La Municipalité



Bulletin de commande
(à retourner au Greffe municipal, Place du Village 5, CP 55, 1272 Genolier)

Nom : Prénom :

Commande : sapin/s à CHF 20.- / pièce = CHF

Date : Signature :